



Envie de pratiquer du sport ?



Obtenez une réduction financière sur votre 1ère licence sportive



Trouvez un club près de chez vous





Obtenez une réduction financière sur votre 1ère licence sportive

Pour qui ?

- Pour les enfants et les adultes.
- Pour les personnes en situation de handicap.
- Pour tout type de handicap : moteur, mental, sensoriel ou psychique.
- Pour les personnes qui prennent pour la première fois une licence sportive.

Comment ça fonctionne ?

- Pour une première licence, mon club de sport peut m'accorder une réduction.
- Mon club de sport est libre de faire cette réduction, il peut aussi refuser.
- Mon club de sport choisit lui-même le montant de la réduction.
- Mon club de sport peut demander un remboursement d'un montant maximum de 50 euros.
- Pour obtenir ce remboursement, mon club de sport doit remplir un formulaire de demande.
- Mon club de sport peut obtenir tous les renseignements nécessaires sur le site du Comité Départemental Olympique et Sportif de Maine et Loire :



<http://maineetloire.franceolympique.com>



Trouvez un club près de chez vous

La réponse est dans le Handiguide !

- Dans le Handiguide, il y a les noms et les adresses de clubs de sport.
- Ces clubs de sport accueillent des personnes en situation de handicap.
- Pour voir le Handiguide il faut aller sur internet.



www.handiguide.sports.gouv.fr

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter les clubs.